

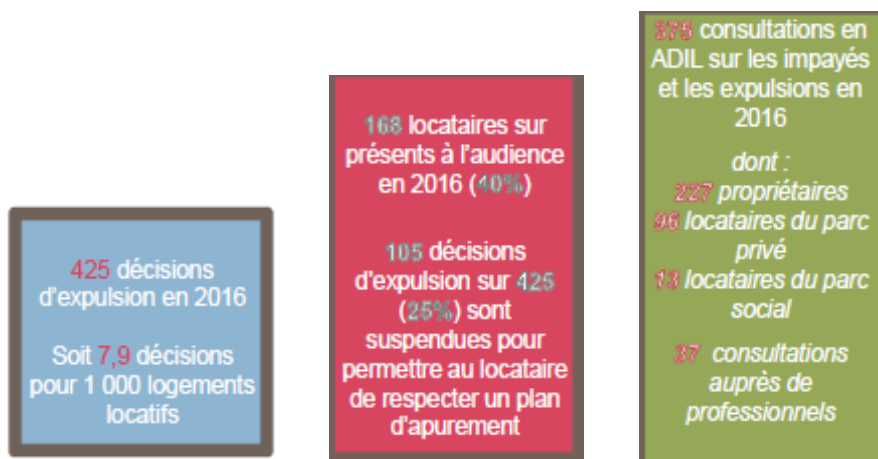


n° 7 / 2018

... Actu de la semaine ...

Les chiffres clés des expulsions locatives dans le Tarn en 2016

Dans le cadre de sa mission d'information et de conseil auprès des ménages, l'ADIL répond aux questions relatives aux impayés de loyers, des locataires et des propriétaires-bailleurs qui la consultent. Elle aide ainsi les ménages rencontrant des difficultés financières liées à leur logement à trouver les solutions les plus adaptées à leur situation, et les oriente au besoin vers des partenaires. Elle apporte également des renseignements aux professionnels parmi lesquels les travailleurs sociaux en lien avec des ménages en situation de fragilité. L'expertise juridique de l'ADIL, sa proximité et sa bonne connaissance des acteurs et dispositifs locaux, contribuent à la prévention des expulsions.



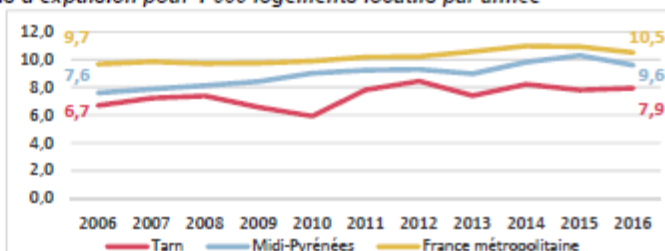
Évolution du taux de décisions d'expulsion pour 1 000 logements locatifs par année

Définitions :

- Taux d'expulsion : rapport du nombre de décisions fermes et conditionnelles au nombre de logements locatifs.

- Nombre de logements locatifs : nombre de logements locatifs effectivement occupés. Fait l'objet d'une estimation pour les années 2015 et 2016 à partir du recensement de la population.

Source : ministère de la Justice/ SIG/ SDSE/ Exploitation du RIG - Recensement de la population, Insee



Retrouvez [l'étude complète sur les décisions d'expulsion dans le Tarn en 2016](#).



Réalisé le 2 mars 2018